



Location de la piste

Conditions d'utilisation 2024

Le BMX MOURS-ROMANS offre la possibilité de louer sa piste, selon les conditions tarifaires suivantes :

TARIFS : (pour 20 pilotes maxi)

- 230 euros la journée (de 9h30 à 17h00)
- 150 euros la ½ journée

Tout club (ou team) qui procède à la réservation de la piste est informé que seuls les pilotes possédant une licence 2024 et son entraîneur sont autorisés à utiliser la piste le jour choisi. Nous rappelons que le club (ou team) qui viendra utiliser la piste conserve l'entière responsabilité de ses pilotes. Le club (ou team) devra s'assurer que chacun de ses pilotes porte bien les équipements de sécurité obligatoires par la réglementation de la FFC.

La piste du BMX MOURS-ROMANS possède une section PRO. L'utilisation de cette section est exclusivement réservée aux pilotes Elites et Juniors Hommes. L'entraîneur du club (ou team) devra s'assurer que ses pilotes sont bien en capacité technique d'emprunter cette ligne. Il assumera de ce fait l'entière responsabilité de ses choix et des autorisations qu'il délivrera à ses pilotes. La responsabilité du BMX MOURS-ROMANS ne pourra donc en aucune manière être engagée en cas d'accident.

Tout manquement à ces règles entrainera l'exclusion immédiate de la piste de l'ensemble du club (ou team). Le montant de la location engagée restant la propriété intégrale du BMX MOURS-ROMANS.

Je, soussigné

Président de

Reconnait avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la piste du BMX MOURSROMANS et les accepte dans leur intégralité sans réserve. J'atteste avoir informé l'entraîneur du groupe et les pilotes qui seront présents.

Fait à

Le

Signature du Président :